

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2016 - n° 17





EDITORIAL

Sommaire

- 3 L'essentiel de Fleury
- 4-6 Ils ont délibéré
- 7 Commissions
- 8-9 Budget
- 10-13 Commissions
- 14 EPCI
- 15 Micro-crèche
- 16 SIVOM - Périscolaire
- 17-21 La petite plume
de Marc Chagall
- 22-27 Associations
- 28 Vie associative
- 29 Revue de presse
- 30-31 Il y a bien longtemps
- 32-33 Brèves
- 34 Les élus minoritaires
- 35 Jeux
- 36 Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

sivomdepouillyfleury@orange.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°17

Édité par la Mairie de Fleury à 550 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine
Sandras, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Chers Fleuriennes et chers Fleuriers,

Comme vous le savez tous, la région Grand Est se met lentement en place. Cela nous amène à nous interroger sur le fonctionnement des intercommunalités : celles-ci doivent, elles aussi s'organiser pour être présentes dans les grands schémas de métropolisation.



Comment situer notre commune dans cette évolution des futurs périmètres de nos institutions ?

A ce jour, la communauté de communes du Sud Messin, dont Fleury fait partie, ne sait pas si elle va fusionner avec le Val de Moselle ou continuer son chemin seule. Nous n'envisageons pas de rejoindre Metz Métropole et Metz Métropole n'est pas prête à nous recevoir. Notre taille (+ de 15000 habitants) nous permet de rester seuls mais pour combien de temps ?

Certains prédisent la disparition des communes au motif du transfert de nombreuses compétences des communes vers les intercommunalités ; ce qui est tout à fait d'actualité ! De plus, l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel à l'horizon 2020 modifiera profondément nos institutions. En effet, ils ne siègeront pas obligatoirement dans les conseils municipaux.

Alors oui, on peut se poser la question du devenir de nos communes et du service de proximité. Après les élections présidentielles de 2017, nous devrions être un peu plus informés.

Pour le moment, Fleury se trouve dans une bonne dynamique et nous pouvons continuer à investir dans l'aménagement et l'amélioration de notre cadre de vie grâce à la maîtrise de notre budget et avec les choix retenus par le conseil municipal. Certes, tous les souhaits ne peuvent être exaucés et, pour cette année, en raison des contraintes budgétaires, des priorités ont été définies. Au fur et à mesure des réalisations, de nouveaux projets seront étudiés pour entretenir et rénover notre village.

L'aménagement paysager du boulodrome et des abords de l'école sont maintenant achevés. Le fleurissement et l'embellissement d'autres secteurs sont en cours. Nous espérons obtenir une troisième fleur au concours des villages fleuris. Cela récompenserait le travail des ouvriers et de l'équipe de bénévoles qui ne comptent pas le temps passé aux plantations et à l'entretien des massifs pour que Fleury porte bien son nom.

A la lecture de ce numéro et comme dans les précédents, vous pourrez découvrir le travail des forces vives de notre village : les enseignants, le personnel du SIVOM, les membres des associations, ainsi que les bénévoles et les élus pour vous rendre la vie la plus agréable possible.

Bonne lecture et bonnes vacances à vous tous.

Jean-Paul Eckenfelder

Commerces - Professions Libérales - Entreprises à votre service

Professions Libérales

Infirmière**Pascale LE GOFF**

28 A, rue Gérard Mansion Tél. : 03 87 52 58 17

Orthophonistes**Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE
Hélène THIOLLIER, Alexia CLARA et Marion
ODILLE** : 4B, route Nationale Tél. 03 87 57 16 37**Kinésithérapeutes****Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT**

28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe**Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF**28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com ; www.osteo-lambrech.fr

Artisans et indépendants

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOVMenuiserie/ébénisterie/parquets... Christian HAFNER
2 rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87**Entreprise Jean-Louis WILLAUME**Maçonnerie
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71**Entreprise CUCCI Martin**Carrelage peinture
26 bis rue Mansion Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com**Garage Laurent MIEDICO**Agent RENAULT
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80**Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ**

5, rue des Tulipes ; Tél. 03 87 52 62 48

WATBATI SARLTerrassement/ gros œuvre/charpente...3 rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24 www.batiwat.fr /
watbledyannick@aol.fr**Auto entreprise LECLERC Claude**Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21 rue Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr**A2C sécurité incendie -**Christian SIMON
Matériel de sécurité incendie – signalisation sécurité -
extincteurs
5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr**Lewis Toiture**10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 7h00 à 13h00 sauf le mardi)**Café "Le Couaraïl"**28, Rue Gérard Mansion
(du mardi au dimanche
de 7h45 à 14h - 18h à 00h)Ré-ouvert depuis le
10/12/2015
Changement de
propriétaires**Caro'Pizza (Pizza -
Traiteur)**7B route Nationale
Tel 06 73 84 82 08**Restaurant L'Auberge Fleurie**11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir**Torréfacteur Laurent WOLFF**4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

Séance du 25 janvier 2016**Redevance pour occupation provisoire du domaine public par GRDF :**

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux de distribution de gaz a été formulé par un décret du 25 mars 2015. (...)

Il propose au Conseil :

- de fixer le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public suivant l'article 2 qui précise la formule : 0,35 €/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus.
- que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après avoir délibéré et à la majorité (15 pour) : Adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF.

Rémunération des agents recenseurs :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre du recensement de la population de 2016, il a nommé, par arrêté, deux agents recenseurs, Joëlle Barbier et Gilberte Briand. Monsieur Jean-Claude Briand quitte la séance, son épouse étant agent recenseur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 2 abstentions), décide de fixer comme suit la base de rémunération des agents recenseurs : Dotation perçue : 2 077 €, répartition : 1 038 € brut par agent.

Indemnités de fonction des élus municipaux :

Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, notamment l'article 3, concernant les indemnités de fonction du maire, Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées. Monsieur le Maire précise qu'il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur au barème prévu par loi et souhaite déroger à la loi. Monsieur le Maire, intéressé par ce point, quitte la séance. Après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 abstentions), le conseil municipal décide de maintenir les indemnités prévues par la délibération n°143 du 16/04/2014. (...)

I - Montant de l'enveloppe globale (maximum autorisé)
Indemnité maximale du Maire : 43 % de l'indice brut 1015
Indemnités maximales des Adjointes : 16.5 % de l'indice brut 1015 (...)

Crédit global : 42 196.20 € bruts annuels

II - Indemnités alloués

- A. **Maire** : (...) Jean Paul Eckenfelder 31 % de l'indice brut 1015
- B. **Adjointes** au maire (...) montant brut mensuel
- | | |
|-------------------------------|--------|
| 1er adjoint : Jeanine Leclerc | 9.92 % |
| 2 e adjoint : Jean Mauri | 9.92 % |
| 3e adjoint : Roger Aubert | 9.92 % |
- C. **Conseillers municipaux avec délégation** (..)
- | | |
|--------------------|-----|
| Jean-Claude Briand | 6 % |
|--------------------|-----|

Total général (Maire + Adjointes + Conseillers Municipaux) : 30 454.08 € bruts annuels

Séance du 8 mars 2016**Rétrocession de voirie "Les Résidences de Fleury" :**

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L 162-5, Considérant que la Société "Espace & Résidence" ayant achevé la construction du lotissement dénommé "les Résidences de Fleury", souhaite rétrocéder à la commune les voiries et espaces verts de cet ensemble.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre),

Décide : D'accepter l'intégration dans la voirie communale des parcelles cadastrées (...). De procéder à l'acquisition desdites parcelles au prix toutes taxes comprises d'un euro symbolique.

D'autoriser le maire à prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'opération et à signer l'acte de vente. Que les frais d'acte seront à la charge du vendeur.



Ils ont délibéré

Demande d'indemnisation sur l'emplacement réservé n°4 du PLU :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre de la procédure d'expropriation des terrains concernant l'accès à la station de relevage rue Notre Dame, la Commune a fait une proposition financière pour un montant de 12 908 €. Mme et M. J. demandent un montant de 55 335 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 1 abstention, 3 contre), décide de refuser la demande de Mme et M. J. et maintient sa proposition à 12 908 €.

Demande de remboursement de taxe foncière :

Mme C.L., ayant fait réaliser des travaux d'économie d'énergie et d'isolation et la commune n'ayant pas pris de délibération d'exonération de tout ou partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant cinq ans concernant ces travaux, demande à la commune une restitution de 1 636 € correspondant au montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties payées de 2010 à 2014. Vu qu'il appartient au Conseil Municipal la décision de prendre ou non une délibération fixant cette exonération, Vu que cette délibération n'a pas été prise, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide de refuser la demande de Mme C.L.. Jean Carsignol, Eve Vimbert et André Kremer n'ayant pas participé au vote.

Clarificateur de la station d'épuration :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), accepte le devis de la Société Mosellane des Eaux pour un montant de 7 224 € HT concernant la fourniture et la pose d'un chemin de roulement sur le clarificateur de la station d'épuration.

Conseil de Fabrique :

Demande de participation aux frais d'entretien des orgues : Vu le courrier en date du 22 février du Conseil de Fabrique, dans lequel la prise en charge de la moitié des travaux remise en état des orgues est demandée à la Commune.

Vu que ces travaux sont facturées 4 800 € TTC, que 1 435 € de dons ont été collectés, il reste 3 365 € à régler.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour, 4 contre), décide participer à hauteur de 2 000.00 € concernant les travaux de remise en état des orgues de l'église par le Conseil de Fabrique.

Séance du 13 avril 2016**Compte administratif M14, exercice 2015 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. Mme Leclerc présente le compte administratif M14.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité, (13 pour) le compte administratif M14 de l'exercice 2015 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 174 689.26 €.

Section d'investissement : excédent de 45 313.37 €.

Reste à réaliser, section d'investissement : excédent de 42 170.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 174 689.26 €.

Compte administratif M49, exercice 2015 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. M. Aubert présente le compte administratif M49.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (13 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2015 affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 48 119.46 €.

Section d'investissement : excédent de 4 334.22 €.

Reste à réaliser, section d'investissement : déficit de 23 340.00 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 19 005.78 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 29 113.68 €.

Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide d'approuver les comptes de gestion, M14 et M49, exercice 2015.

Taux d'imposition 2016 des 3 taxes directes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2016, sans augmentation par rapport à 2015 :

- ◆ Taxe d'habitation : 19,78 %
- ◆ Taxe foncier bâti : 12,33 %
- ◆ Taxe foncier non bâti : 43,76 %

Subventions de fonctionnement 2016 :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour, 1 contre), décide d'allouer les subventions 2016 suivantes :

Kany-Club : 420 €

Tennis-Club : 900 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation

Chorale "La Villageoise" : 450 €

Sport Culture Loisirs : 750 €

Sport pour Tous : 600 €

Fleury-Loisirs : 550 €

Fleury Football Club : 650 € et 300 € participation à la soirée dansante du 20/02/2016

Association Indépendante des Parents d'Élèves: 500 €

Les Compagnons de la Tour St Nicolas de Fleury : 300 €

Prévention Routière : 100 €

Union des Combattants : 150 €

Restos du Cœur : 300 €

Cheval Bonheur : 250 €

Comité des Fêtes : 630 €

Budget primitif M14, exercice 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2016, qui s'équilibre à 822 490 € en fonctionnement et 556 250 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2016, qui s'équilibre à 185 515 € en exploitation et 158 850 € en investissement.

Adhésion à MATEC : Moselle Agence Technique : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre), décide :

d'adhérer à "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE", Établissement Public Administratif départemental (...)

de mandater Monsieur Jean-Paul Eckenfelder, Maire, pour représenter la Commune de Fleury avec voix délibérative, aux Assemblées Générales de "MOSELLE AGENCE 9 TECHNIQUE" (...)

Séance du 25 mai 2016

Suite à la démission de M. Jean Mauri, Mme Carine Bour, candidate venant sur la liste FLEURY, ENSEMBLE immédiatement après le dernier élu, est installée dans la fonction de Conseillère Municipale.

Élection d'un Adjoint au Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales, (...)

Après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner

occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang

que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 2ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Jean-Claude Briand

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs et nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

A obtenu : Jean-Claude Briand : 12 voix

Article 3 : M. Jean-Claude Briand est désigné en qualité de 2ème adjoint au maire.

Fonctionnement du Comité de Gestion de la Salle Polyvalente :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour, 3 abstentions), décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 610 € (8 000 € - 2 390 € facture GDF payée par la commune) au Comité de Gestion de la Salle Polyvalente de Fleury afin de combler une partie du déficit de fonctionnement.

Travaux sur la Tour Saint Nicolas :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 abstentions) décide d'adopter le projet de réfection de l'enduit de la façade et de la toiture de la Tour Saint Nicolas, décide de sa réalisation, accepte les devis de l'entreprise La Messine d'un montant de 59 224.64 € HT pour la façade et l'entreprise JS BATIMENT d'un montant de 18 010 € HT pour la toiture, décide de faire des demandes de subvention, notamment auprès du Conseil Départemental en adhérant à AMITER, auprès du Conseil Régional et auprès d'un sénateur, décide d'organiser une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises par le biais de la Fondation du Patrimoine.

Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour, 1 abstention), (...)

Article unique : Apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

Commissions



Commission Aménagement paysager . Pour Fleury, être labellisée « Village fleuri » c'est avant tout la récompense du travail accompli. Pour cela la commune réserve une place prépondérante au végétal dans l'aménagement des ses espaces publics. La volonté de valoriser notre paysage et notre identité s'exprime par la créativité de nos jardiniers et de nos bénévoles à travers le choix des végétaux et leur association. Si les bénévoles, encadrés par Olivier et son équipe, effectuent également le désherbage des massifs, une participation des villageois à l'entretien des abords de leurs habitations serait toutefois bien appréciable. Ainsi l'équipe municipale pourrait se consacrer encore davantage aux travaux d'embellissement du village.

La commune entretient un espace vert imposant sur l'ensemble du village. Elle définit dans chaque quartier des massifs et espaces fleuris afin d'apporter une mise en valeur de l'aménagement urbain et des habitations.

Une ville fleurie ou un village fleuri, se doit de proposer des événements sur la thématique des jardins et du jardinage. C'est ainsi que depuis deux ans le comité des fêtes organise un marché aux plantes le dernier dimanche de septembre. Cet événement nous offre l'opportunité d'affiner notre connaissance des végétaux, de leur entretien et aussi d'acheter des plantes pour embellir nos jardins. Depuis deux ans la LPO (ligue de protection des oiseaux) et la Société d'Horticulture de la Moselle s'associent à cette manifestation en proposant des animations pédagogiques.

Un press-book a été réalisé, il présente les différents massifs et réalisations qui agrémentent le village. Ce document de présentation a été remis au jury qui viendra visiter et évaluer la qualité du travail fourni. Les résultats du concours seront connus en fin d'année

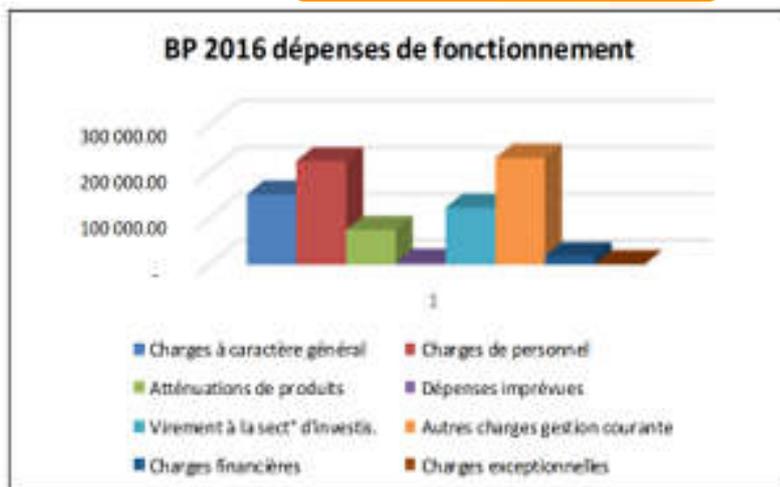


Commission liste électorale , Remise des cartes électorales :

Cette année, les 17 jeunes du village ayant atteint l'âge de la majorité ont été conviés à la cérémonie de citoyenneté le samedi 28 mai 2016 à 11h. Lors de la remise de la carte d'électeur et du livret du citoyen aux présents, le maire a souligné les principaux droits et devoirs liés aux nouvelles responsabilités en qualité d'électeurs.

Si 2016 devrait être une année blanche en terme d'élections, les nouveaux électeurs pourront exprimer leurs choix les 23 avril et 7 mai 2017 pour les présidentielles et les 11 et 18 juin 2017 pour les législatives.

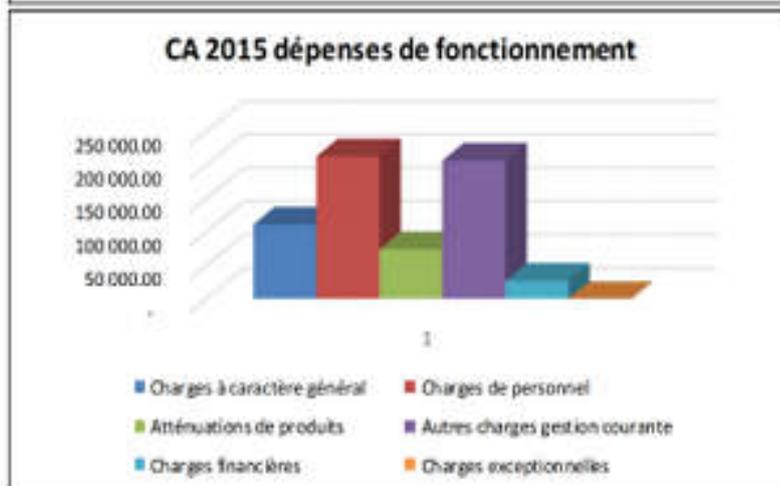
Dépenses de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	150 350.00
012	Charges de personnel	222 700.00
014	Atténuations de produits	74 500.00
022	Dépenses imprévues	4 000.00
023	Virement à la sect° d'investis.	122 430.00
65	Autres charges gestion courante	229 910.00
66	Charges financières	18 000.00
67	Charges exceptionnelles	600.00
	TOTAL	822 490.00



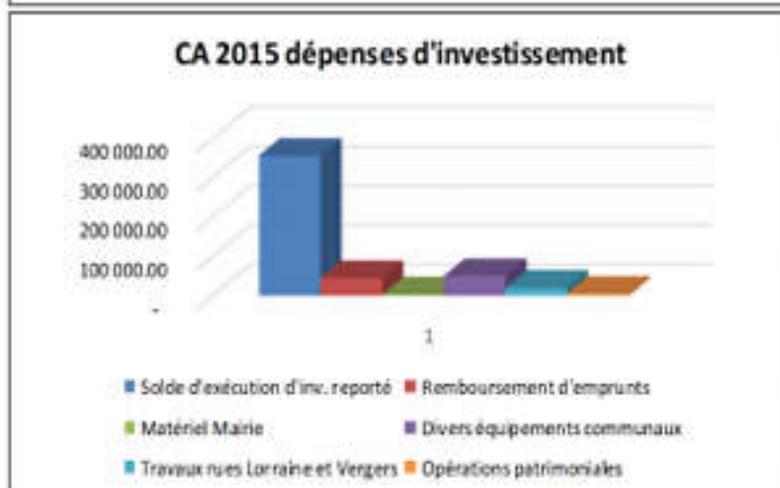
Dépenses d'investissement		BP 2016
16	Remboursement d'emprunts	48 830.00
10032	Travaux cimetière	20 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	60 090.00
10034	Travaux rue de la Forêt	80 000.00
10035	Travaux rue de l'Eglise	35 000.00
10036	Travaux terrains de tennis	102 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	63 000.00
10039	Divers équipements communaux	9 300.00
10040	Acquisition de terrains	20 000.00
10053	Travaux rue de Lorraine	22 500.00
10054	Rénovation Tour de la ferme	95 530.00
	TOTAL	556 250.00



Dépenses de fonctionnement		CA 2015
011	Charges à caractère général	111 675.97
012	Charges de personnel	213 347.70
014	Atténuations de produits	74 379.00
65	Autres charges gestion courante	207 125.55
66	Charges financières	27 431.92
67	Charges exceptionnelles	114.34
	TOTAL	634 074.48



Dépenses d'investissement		CA 2015
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	355 261.75
16	Remboursement d'emprunts	45 013.59
10038	Matériel Mairie	2 567.04
10039	Divers équipements communaux	50 010.19
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	19 562.75
041	Opérations patrimoniales	4 494.53
	TOTAL	476 909.85



Budget/Recettes

Recettes de fonctionnement		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté Fonc	174 689.26
70	Produits des services	14 380.74
73	Impôts et taxes	375 390.00
013	Atténuations de charges	2 800.00
74	Dotations et participations	187 530.00
75	Autres produits gestion courante	67 700.00
	TOTAL	822 490.00

Recettes d'investissement		BP 2016
021	Virement de la section de fonct.	122 430.00
024	Produits des cessions	160 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	41 006.63
13	Subventions d'investissement	186 600.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900.00
001	Solde d'exécution reporté	45 313.37
	TOTAL	556 250.00

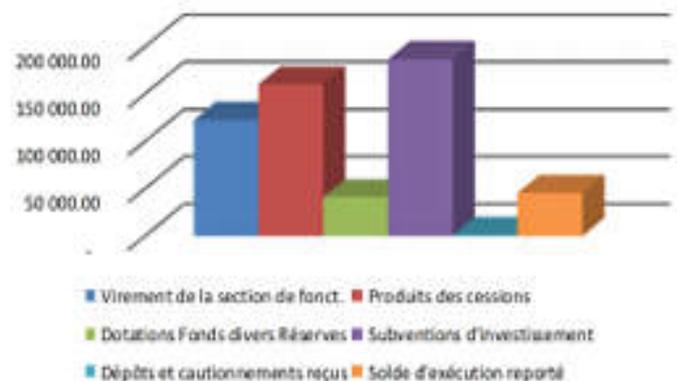
Recettes de fonctionnement		CA 2015
013	Atténuations de charges	7 828.61
002	Excédent antérieur reporté Fonc	40 098.21
70	Produits des services	16 266.74
73	Impôts et taxes	350 892.30
74	Dotations et participations	223 345.21
75	Autres produits gestion courante	167 983.79
77	Produits exceptionnels	2 348.88
	TOTAL	808 763.74

Recettes d'investissement		CA 2015
10222	FCTVA	68 983.75
10226	Taxe d'aménagement	263 074.85
13	Subventions d'investissement	185 670.09
041	Opérations patrimoniales	4 494.53
	TOTAL	522 223.22

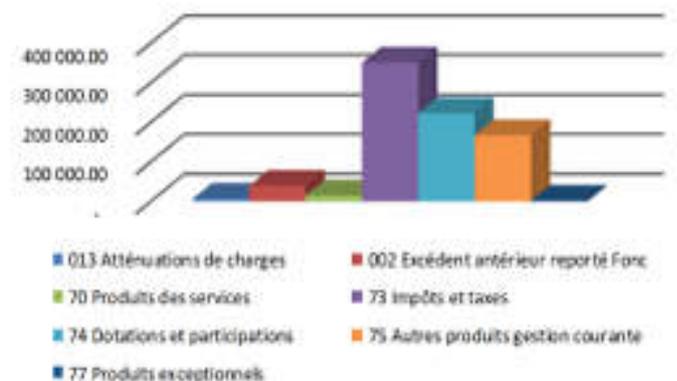
BP 2016 recettes de fonctionnement



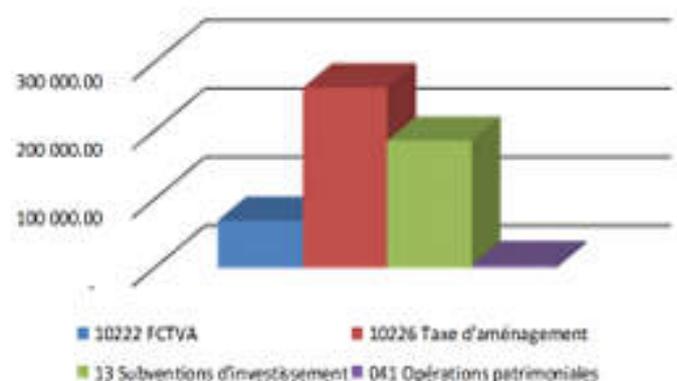
BP 2016 recettes d'investissement



CA 2015 recettes de fonctionnement



CA 2015 recettes d'investissement





Commission du jumelage : Le jumelage des villages de Lussac Les Églises et de Fleury initiés par les élus des deux communes, s'est concrétisé le 10 avril 2013 par une charte qui exprimait le souhait de voir s'installer des échanges amicaux mais aussi culturels, associatifs et scolaires. Des rencontres ont eu lieu entre les habitants (visite d'une délégation lussacoise en 2014 et d'une délégation fleurienne en 2015) qui ont permis de consolider les liens. Cette année les membres de la commission ont souhaité mettre en place un projet pédagogique entre les écoles des deux communes.

Le succès est au rendez vous puisque 37 élèves se sont portés volontaires pour s'investir dans cette action. Cinq groupes de travail ont été constitués pour des élèves de CE2, CM1, CM2. L'objectif est double : d'une part, expliquer ce qu'est un jumelage et comment se met en place un tel projet, d'autre part, faire découvrir aux plus jeunes ce qui a conduit les habitants de ces deux communes à entamer ces démarches.

Dans un deuxième temps, les séances auront pour but de leur faire prendre conscience de ce qu'était la vie d'un enfant de leur âge à cette période de l'Histoire et des circonstances qui ont amené les habitants de Lussac à accueillir ceux de Fleury . Pour cela une rencontre avec des aînés qui ont vécu ces événements sera organisée.

Des échanges épistolaires entre les élèves de Lussac Les Églises et ceux de Fleury seront mis en place, ils seront suivis par des séjours croisés entre élèves ayant correspondu.





Réfection du Boulodrome

La haie de thuyas qui bordait le boulodrome a été entièrement supprimée, elle gardait la cour de l'école à l'ombre et générait de la mousse en été et un sol gelé en hiver, ce qui représentait un danger potentiel pour les enfants. Le travail a été réalisé par l'entreprise "A bout de branche".

Nous en avons profité pour implanter des bancs supplémentaires tant demandés par les boulistes, des bancs "faits maison". Olivier et Denis nos ouvriers communaux en sont les artisans et les stylistes.

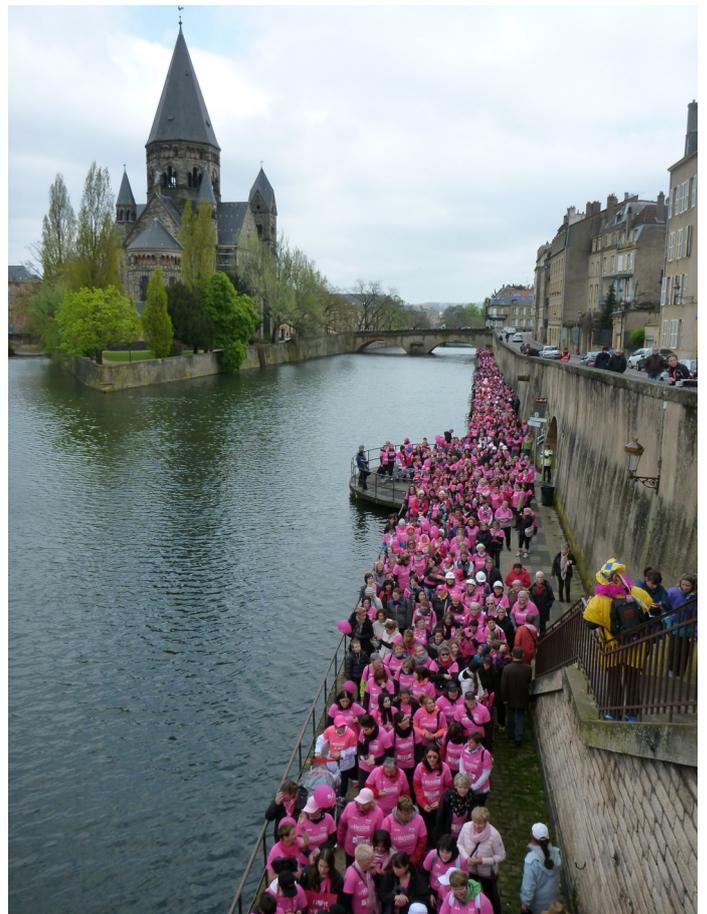


La surface de jeu a été entièrement restaurée, les évacuations d'eau ont été remises en état, le terrain entièrement nivelé, perméabilisé et aéré, le schiste rouge renouvelé.

Nous voilà donc équipés d'une aire de jeu toute neuve pour une équipe de boulistes de Fleury Loisirs de plus en plus nombreuse et certainement performante, mais aussi pour les autres amateurs, joueurs du dimanche ou pratiquants chevronnés.



Nous profitons de cet article pour rappeler que le boulodrome et ses bordures ne sont **ni un terrain de vélocross ni des toilettes pour animaux domestiques !!**



Pour cette 2^{ème} année l'équipe « les nanas de Fleury » au nombre de 66 a participé à cette marche rose, nous les remercions pour leur soutien à cette cause. C'est sous une superbe casquette offerte par la mairie, que les filles ont parcouru à leur allure les 6 km sur les pavés de Metz. Tout au long du parcours des supporters fleuriens étaient présents ainsi que nos 3 photographes attirés qui ont fait de nombreuses photos des nanas, nous les remercions Photos disponibles sur le site www.fleury.fr et la page facebook de la mairie

Nous vous donnons rendez vous le 1^{er} mai 2017 encore plus nombreuses

Info Marathon dimanche 9 octobre : L'aventure continue pour les sportifs de Fleury

Si vous souhaitez participer au relais marathon (par 2 ou 4) et que vous êtes seul ou en nombre insuffisant, nous proposons de constituer des équipes hommes et/ou femmes. Pour tout renseignement, contacter Sandrine Sandras avant le 30 juin par le biais de la mairie

LA MESSINE

Commissions

Concert « Please »

3 chanteuses, 2 musiciens. Des airs jazzy, rock ou funk, l'alchimie est parfaite entre eux et le concert qui a eu lieu à Fleury le samedi 26 mars nous l'a prouvé une fois de plus. Le groupe Please a su distiller bonne humeur et swing, et le public, venu en grand nombre, ne s'est pas trompé et a été enthousiaste. Applaudissements et rappels ont ponctué la soirée qui s'est terminée autour d'un verre à partager, proposé par les membres de l'association « Les compagnons de la Tour Saint Nicolas-Fleury »
On en redemande, Please ?



Théâtre « L'Abri bus »

Que se passe-t-il lorsque qu'une citadine parisienne stressée se perd dans les Cévennes et rencontre de manière fortuite un apiculteur nonchalant, attendant un hypothétique bus en pleine campagne ?

La centaine de spectateurs venue ce dimanche 24 avril a découvert la suite de cette pièce, mise en scène et interprétée avec talent par la Compagnie l'Autre Scène.

L'histoire a été suivie avec plaisir par grands et petits, séduits par la légèreté et le brin de romantisme de la pièce et ont applaudi chaleureusement la troupe.

Tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre à l'issue de la représentation proposé par les enfants du groupe théâtre « L'envolée » de Fleury

Nous espérons les revoir parmi nous pour la prochaine saison.



SIVT : Exposition photographique « Metz illuminée ... »

Metz occupe une position unique au croisement des grands axes européens de circulation. Elle est dotée d'une richesse historique et culturelle et rayonne au sein de la Grande Région.

Christophe ELIES, photographe amateur, a choisi de mettre en images cette richesse que l'on peut voir la nuit dans les entraves de la ville. Une recherche de points de vue et de lumières pour créer une ambiance d'où se dégage une atmosphère dorée qui rappelle la richesse, mais aussi la couleur de la mirabelle. La nuit est toute aussi mystérieuse que magique. Elle révèle des points insoupçonnés que nous n'apercevons pas de la même façon au quotidien.



Exposition à découvrir du 6 juillet au 10 septembre 2016 à la Maison du Pays Messin .

De plus l'agenda des manifestations du pays messin propose plus de 800 manifestations pour vos sorties jusqu'en octobre 2016. Alors n'hésitez pas à le demander en mairie, à la Maison du Pays Messin ou à le télécharger sur le site www.paysmessin.fr

**Maison du Pays Messin
71c, rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny les Metz
Tél 03.87.56.83.66
Ouverture : du mercredi au samedi de 14h à 18h
sauf jours fériés.
Entrée libre.**



Fleury, adhère au **Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille** depuis plus de 30 ans. Les élus en charge de l'environnement sont très engagés dans la renaturation des ruisseaux. Ils travaillent en collaboration avec la technicienne de rivière du syndicat.

En mars 2015, le SIAHS a programmé la renaturation du Ru des Paux. Ce petit cours d'eau s'écoule de « l'abreuvoir des veaux » situé dans les bois de l'hôpital et rejoint la Seille en traversant le ban communal de Fleury.

Les travaux ont commencé par l'entretien de la végétation des berges laissées à l'abandon depuis très longtemps et empêchant l'eau de s'écouler librement surtout en période d'inondation. Les travaux se termineront par des aménagements agricoles permettant aux éleveurs riverains de disposer d'un passage à gué pour leur bétail. Ces aménagements offrent des points d'abreuvement sans dégradation du cours d'eau et assurent un écoulement des eaux tout au long de l'année.



Un affluent du Ru des Paux prenant sa source au bas village de Fleury a également été restauré. Un tunage en bois a permis de consolider ses berges tout en lui redonnant une morphologie naturelle. Le chemin piétonnier a été remis en état pour la sécurité des passants.

Micro crèche

**Crechendo**

La micro crèche Crechendo a ouvert ses portes début janvier 2016. Située sur la commune de Fleury, elle accueille simultanément 10 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Crechendo est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe éducative, composée de trois éducatrices de jeunes enfants et d'une auxiliaire de puériculture, met en place des activités adaptées aux besoins et aux capacités des enfants. Le rythme de chacun est respecté. Les professionnelles tiennent également à être disponibles pour échanger au quotidien avec les parents.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe.

Crechendo, 9, Chemin de Metz Tel. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.fr



Accueils périscolaire et de loisirs

Nos objectifs pédagogiques :

- Favoriser les relations entre enfants
- Permettre une relation de confiance
- Permettre à l'enfant de devenir autonome
- Découverte et respect de l'environnement



Pour les vacances de février, le thème retenu était « bonhomme de neige et compagnie ». Entre 25 et 35 enfants, âgés de 3 à 12 ans ont pu s'adonner à diverses activités manuelles, jeux d'équipes, jeux sportifs...et une sortie Mc Donald et cinéma !

Durant les NAP, Nouvelles Activités Périscolaires, qui se



déroulent juste après la classe, l'équipe d'animation a accueilli 64 enfants depuis septembre. Elle propose un programme très varié de manière à ce que chaque enfant puisse au mieux trouver ce qui lui convient...

Activités sportives : jeux de raquette, foot en salle, hand ball, boxe, roller, danse...

Activités d'équipes : multi-jeux, expression corporelle...

Activités de découverte : jonglage, nature ... comme ici



comment débusquer les vers de terre !



Activités manuelles : maison à oiseaux, fabrication d'instruments de musique, peinture, porte clés, tirelire, horloges, sac en feutrine...



Les ateliers "décoration du village" avec Laurence "bonhommes en pot" et "panneau de signalisation" devant l'école" avec Virginie et Nathalie, suite à la demande des communes ont eu beaucoup de succès.

Les enfants ayant choisit ces activités ont adoré et attendent avec impatience de voir leurs œuvres dans le village !



En avril, entre 35 et 49 enfants de 3 à 12 ans ont pu effectuer « Le tour du monde en 5 jours », chaque jour un nouveau pays : bricolage, cuisine, expression corporelle, musique, danse, chant, jeux...et une sortie au Zoo d'Amnéville.



Informations ALSH de l'été : ouvert du 6 au 29 juillet. Une plaquette sera distribuée aux enfants fréquentant l'école primaire et maternelle...

La Petite plume

A l'école maternelle

S'ouvrir au monde et aux autres, tels sont les objectifs de la Maternelle. C'est ainsi que tout au long de l'année scolaire, les élèves de l'école Marc Chagall font des rencontres artistiques et culturelles qui leur ouvrent un nouvel horizon.

La Compagnie Couleur Clown est ainsi venue à l'école présenter **L'îlot p'tits bonheurs**.



Plein de poésie et d'émotion, ce spectacle a enchanté les enfants. Ils ont découvert Pilou, grande voyageuse, découvrant un lieu qu'elle ne connaît pas. Elle décide d'y installer son bivouac, sa cabane, et il devient une île. Elle en entreprend la construction avec des éléments de papier qu'elle sort de son énorme sac à dos en se régaland de tous ces instants de vie.



C'est à Montigny-lès-Metz, sous un chapiteau que les élèves ont assisté à un spectacle de cirque très original, intitulé Face cachée. Sans cesse en mouvement, avec beaucoup de poésie et d'humour, quatre comédiens et cinq chevaux ont présenté des numéros d'acrobatie époustouflants avec une corde et un trapèze.



Du mythe à la réalité..... Les histoires racontées aux enfants parlent souvent du loup, du Petit Chaperon Rouge ou des Trois petit Cochons. Pour en avoir le cœur net sur cet animal à la réputation si effrayante, les enfants ont pris leur courage à deux mains et sont allés le découvrir lors d'une journée au Parc de Sainte Croix à Rhodes. Après avoir visité le site en petit train et découvert les animaux de la ferme, les élèves ont assisté à un petit spectacle mettant en scène le loup. Puis ils se sont déplacés jusqu'à l'espace où vit une meute pour découvrir « en vrai » cet animal et comprendre que les loups ne mangent pas les enfants, même s'ils ne sont



pas sages !!



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Les fêtes de fin d'année se profilent déjà à l'horizon, mais avant ces agapes, les enfants se sont rendus le 11 décembre à l'Arsenal de Metz, pour assister à une représentation du conte instrumental : le « Grand méchant loup ». C'est l'Orchestre National de Lorraine qui a interprété cette suite du célèbre conte musical de Prokofiev : « Pierre et le Loup ».



Les plus jeunes de l'école ont été sensibilisés aux bienfaits du brossage des dents, et les conseils dispensés par Madame Depaquet ont sûrement été très utiles pendant ces périodes festives où les gourmandises sucrées coulent à foison.



Des musiciens de l'ONL à l'école

Le 5 mars, des musiciens de l'Orchestre National de Lorraine sont venus à l'école. David, le violoniste, et Hugues, le bassoniste, ont présenté leur instrument aux élèves de CP et CM2. Voici quelques retours des CM2 qui avaient déjà eu l'occasion de voir les musiciens en répétition à la Maison de l'Orchestre.

« J'ai appris qu'on peut démonter le basson et que plus le basson est petit, plus le son est aigu. Les clés du basson servent à faire des raccourcis à la note. Le pouce ouvre et ferme des trous grâce aux clés. L'anche du basson a deux parties en roseau. Pour pouvoir jouer longtemps sans s'arrêter, le musicien stocke l'air dans ses joues. » **Maëlle et Noémie**

« David nous a expliqué que sur son archet, le crin était frotté avec de la colophane, une sorte de crème qui rend plus dur le crin de cheval quand il frotte les cordes. Le son est alors meilleur. » **Line**

« Le violoniste n'a pas besoin de frotter l'archet contre le violon pour faire de la musique. Il peut le faire avec les doigts en pinçant les cordes. Cela s'appelle le pizzicato. »

Nedim



de Marc Chagall

« Je ne savais pas que le violon pouvait aller dans des notes aussi aiguës et que le basson pouvait maintenir une note aussi longtemps. » **Mathis**

« Mon moment favori, c'est quand les musiciens ont joué un extrait d'un morceau et on devait deviner le nom. C'était marrant ! » **Line**

« Le blind-test était aussi mon moment préféré, surtout quand j'ai entendu la panthère rose. » **Samuel**

« Nous avons reconnu Star Wars, Pirate des caraïbes, Indiana Jones, la reine de la nuit.....et Margaux a dansé sur la valse « Le beau Danube bleu. » **Raphaël**

« Les musiciens nous ont joué un air festif que jouaient les troubadours au Moyen Age dans les châteaux. Cette musique donnait envie de danser. » **Jeanne**

« Ils nous ont joué un morceau de jazz manouche, c'était très beau. » **Maëlle**

« J'ai bien aimé quand on a frappé dans nos mains le rythme de la musique des Balkans. » **Mathis**

« Pour remercier les musiciens, nous avons chanté « Au temps de Mozart. » **Raphaël**



Des élèves très attentifs aux explications et interprétations de ces intervenants

Profitant de la vocation « campagnarde » de nos villages, les élèves des CE1 et CE2 ont pu visiter l'exploitation agricole de Monsieur Gromangin et découvrir avec lui le monde de l'élevage. Les bovins ont bien entendu retenu leur attention, et ils ont suivi avec intérêt le fonctionnement de la trayeuse automatique qui contrôle le passage des vaches pour la collecte de lait.



Un veau bien effrayé par tant de visiteurs !

Confectionnons-lui une bonne litière et donnons-lui à manger !

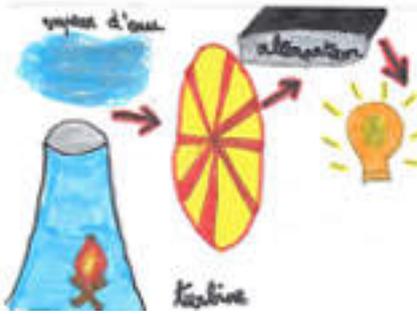


A Buding, les élèves de CP ont découvert le moulin.

Après avoir visité le moulin et découvert la roue et les machines, les élèves ont fabriqué de l'huile de noix. Ils ont également participé à deux ateliers: fabrication d'une roue à pales et construction d'engrenages.

Bonjour !

Nous sommes les élèves du CM1 et nous allons vous raconter notre sortie à la centrale thermique nucléaire de Cattenom le 18 avril 2016. Accompagnés des CM2, c'est en bus que nous avons voyagé vers Cattenom, premier objectif du jour : apercevoir les tours de la centrale ! A notre arrivée, une dame nous a accueillis dans une salle du centre d'information : tout d'abord, nous avons vu des dessins et vidéos sur les énergies et le fonctionnement d'une centrale thermique. En nous montrant une dynamo de vélo, la dame a expliqué le principe de l'alternateur. Nous avons retenu que dans une centrale thermique l'eau chauffée produit de la vapeur d'eau, celle-ci fait tourner une turbine qui permet ensuite à l'alternateur de fabriquer de l'électricité qui sera alors



transportée par le réseau pour alimenter en énergie électrique des usines, nos maisons, etc. A Cattenom, on utilise de l'Uranium 235 : on le « casse » pour utiliser son énergie qui produit de la chaleur réchauffant des circuits d'eau qui dégagent de la vapeur d'eau. Attention aux idées reçues : ce n'est pas de la fumée qui s'échappe des tours mais de la vapeur d'eau car l'eau y est refroidie : c'est comme une fabrique à nuages ! Pour clore notre visite, nous

avons joué collectivement à « dessiner c'est gagné » puis au jeu de l'oie avec un dé géant sur le thème des énergies renouvelables ou fossiles.

C'était une matinée instructive et intéressante !



L'école a renoué, cette année encore, avec des déplacements à vélo pour que les enfants de CE2 et CM1 puissent s'initier au golf à la Grange aux Ormes de Marly. Ne soyez pas étonnés si vous avez vu un long cortège de cyclistes s'étirer entre Fleury et Pouilly.



Une matinée bien sportive

De Marc Chagall

Pour conclure ces articles liés à la vie de l'école, les élèves du CM2 vous proposent quelques petits jeux d'écriture qu'ils avaient concoctés à l'occasion des fêtes de Pâques.

Bon divertissement et bonnes vacances estivales

Jeux d'écriture sur le thème de Pâques : Avant les fêtes de Pâques, nous avons inventé :

Des charades

Des acrostiches, poèmes dont l'initiale de chaque vers permet d'obtenir un mot, dans le sens vertical de lecture

Des anagrammes, mots fabriqués à partir d'un autre mot dont on a mélangé les lettres

Des tautogrammes, phrase dans laquelle un son se répète

Des lipogrammes, texte écrit sans utiliser une lettre donnée – par exemple une voyelle

Des escalettres, avec la définition 1, tu trouves le mot 1 mot, puis un autre contenant les mêmes lettres dans le désordre et une nouvelle lettre, et ainsi de suite. Cela forme un escalier.

Amuse-toi bien !

« Envie d'autres jeux ? Fais-nous signe ! » **Les CM2**

Charade de Mathis

Mon premier est le mâle de l'oie.

Mon deuxième est un mammifère ruminant à robe brune tachée de blanc.

Mon tout est l'endroit où on cache les œufs à Pâques.

Charade de Jeanne et Carla

Mon premier est un endroit où on dort.

Mon deuxième est une clôture de petits arbustes.

Mon dernier est la dernière syllabe de livre.

Mon tout aime gambader dans les prés.

Charade de Nolan

Mon premier est le contraire de froid.

Mon deuxième est la première syllabe de cocotier.

Mon dernier est un déterminant féminin.

Mon tout se mange à Pâques.

Acrostiche de Paulin

Pour la chasse

Aux œufs, il y aura

Que des chocolats. C'est une fête

Unique dans l'année

Et la famille

Sourit.

Acrostiche de Noah

On attend avec impatience que le lièvre passe

Et on ira faire la chasse. C'est

Urgent, car on a envie de les manger. Ils sont

Faits en chocolat.

Super !!!

Anagramme de Pierre

LOUPE->

Tautogramme de Marius

Le lièvre livre le loukoum, Laurent l'apprécie.

Tautogramme de Nolan

Une poule picore du pain puis pousse son poussin dans la paille.

Lipogramme de Sena

Les œufs sont près du pré. Les filles ont trouvé tous les œufs. Elles les dégustent.

Voyelle non utilisée : ...

Lipogramme de Yann

Dimanche, l'enfant cherchera les chocolats cachés. Il les verra car les lapins ont des grelots d'or scintillants.

Voyelle non utilisée :

Lipogramme d'Alexis

Pâques est une fête qu'on peut célébrer ensemble pour rechercher les chocolats cachés près des fleurs ou auprès du grand chêne

Voyelle non utilisée :

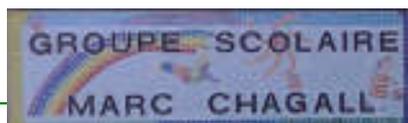
Escalettres de Mathilde

1- C'est le contraire de la mort.

2- C'est le bord d'une rivière.

3- Je vais le chercher à la bibliothèque.

4- C'est un synonyme de lapin.



TC Fleury : 2015-2016 : l'Esprit Sport.

Cette année sportive est très satisfaisante. Elle débuta par une assemblée générale où les personnalités présentes témoignaient de la qualité de la formation, de l'état d'esprit et du dynamisme de l'Association.

Des faits valent mieux que des paroles :

- Les inscriptions passent de 89 à 110 à ce jour
- L'école de Tennis et de perfectionnement **adulte** est en pleine croissance avec des joueurs qui viennent de toute l'agglomération messine et de la CC du Sud Messin pour suivre nos cours
- Les jeunes plébiscitent la formation et leurs classements ne cessent de croître
- Embauche d'un moniteur AMT pour seconder notre BE

- Des parents nous demandent de poursuivre au second semestre nos cours au périscolaire.
- Des excellents résultats en championnat jeunes, adultes et 55+ : Plusieurs équipes finissent à la première place de leur groupe et jouent les phases finales.

Deux autres faits majeurs sont à souligner : une convention de partenariat avec notre club voisin et ami le TC Pouilly est signée permettant une mutualisation des infrastructures et surtout la naissance d'une activité **Badminton** qui va se transformer en véritable section Bad à la rentrée. Le traçage sera réalisé et notre professeur reprendra ses cours.

Feux de la Saint Jean



Nouveauté : des enfants architectes !!

Cette année ce sont les élèves de l'école Elémentaire qui ont dessiné le bûcher. Le comité du TC Fleury a lancé un concours et le vainqueur verra son dessin être le modèle du bûcher. 3 autres élèves recevront un prix.

Voici le premier prix qui sera le thème 2016

De Emma KORANI du CE2



L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves aborde la belle saison avec son événement phare, la **kermesse de l'école Marc Chagall** qui se tient le 25 juin 2016.

Après avoir dévoilé leur spectacle savamment orchestré par les instituteurs, les élèves peuvent faire la fête toute la journée. Jeux géants, maquillage, pêche aux canards, tombola... tout est mis en œuvre pour que cette journée soit riche en rires et partage.

Afin de recharger les batteries et de repartir de plus belle, mets et boissons sont de la partie tout au long de la journée.

L'AIPE espère offrir de beaux souvenirs aux enfants et à leurs parents et ainsi atteindre son objectif principal : permettre aux élèves du groupe scolaire de grandir, apprendre et s'amuser dans un environnement agréable et ludique.

Chaque année, les membres de l'AIPE cherchent de nouvelles idées de projets afin de participer à l'attractivité et au « faire bon vivre » des deux belles communes que sont Fleury et Pouilly.



Pour être toujours plus créative, l'AIPE a besoin, de points de vue éclectiques, d'envie, de bonne humeur et évidemment de bonnes volontés ! Alors, si vous avez des idées, le désir de participer à la vie des enfants de votre commune ou simplement un peu de temps à mettre à disposition, les portes de l'AIPE vous sont grandes ouvertes !

N'hésitez pas à venir nous rendre visite lors de nos événements ou lors de l'assemblée générale qui aura lieu au début de l'année scolaire 2016-2017.

Les membres de l'AIPE vous souhaitent un bel été et vous donnent rendez vous à la rentrée.

Sports Culture Loisirs

La saison 2015/2016 vient de s'achever. Vous étiez 150 à prendre part à nos activités et nous vous en remercions. La parité n'est pas encore au rendez-vous, mais ces messieurs sont de plus en plus nombreux et représentaient 8% des adhérents. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux et toujours aussi motivés le **lundi 05 septembre 2016**, lors de la reprise de nos activités, après une pause estivale bien méritée !

Grâce à votre fidélité, **Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly** est intégrée dans le paysage local depuis plus de 35 ans. Notre programme s'est encore enrichi cette année avec le **Qi Gong** (gymnastique traditionnelle chinoise). Nous vous proposons à présent une palette complète d'activités sportives ou de détente, que vous soyez enfants, adolescents, adultes, séniors, hommes ou femmes.

Activités Ado, adultes et seniors

Body Sculpt , lundi soir, mardi matin et jeudi soir avec Roseline

Aérobic, stretching et exercices, le tout en musique.

Gym Douce , mardi matin avec Béa – jeudi matin avec Marine

Exercices d'équilibre, de renforcement de souplesse et de mémoire, en musique et de manière ludique.

Hatha Yoga , mardi soir et jeudi soir avec Dominique

Recherche, par des exercices progressifs, de l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent.

Zumba , mardi soir avec Quentin

Programme de Fitness colombien s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées de danses latines.

Pilâtes , mardi soir et vendredi soir avec Roseline

Méthode Pilâtes de travail musculaire en profondeur.

Qi Gong , mercredi matin

Gymnastique douce qui vise l'harmonie du corps et de l'esprit, à travers des mouvements lents, des étirements et des exercices respiratoires.

Activités enfants

Yoga enfants – jeudi soir avec Dominique

Exercices adaptés et progressifs qui aident vos enfants à se détendre.

Parmi tous ces choix, un vous séduira sûrement ! Et pourquoi ne pas opter pour deux ou trois activités !

Les tarifs restent inchangés avec une réduction accordée à partir de la seconde activité. Pensez aussi au règlement en

« Coupons Sport ANCV ».

Les cours sont dispensés dans la salle ronde de la salle polyvalente de FLEURY, sauf la zumba qui se déroule dans le Hall des Sports de POUILLY plus spacieux.

Tous les détails dans notre plaquette distribuée 2^{ème} quinzaine d'août.

Surveillez votre boîte à lettres !

Pourquoi rejoindre Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly ? Pour l'entretien de sa forme physique, le plaisir des rythmes en musique, mais aussi le sourire et le dynamisme des animateurs et animatrices.

Venez profiter de quelques instants de détente dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly, ce sont aussi des manifestations festives. Des occasions de se réunir dans une ambiance sympathique et joyeuse, le temps d'un repas convivial.

Ce fut le cas lors de « la soirée crêpes » en février qui a réuni près de cinquante personnes. Les bénévoles de l'association se sont encore investis pour nous régaler d'une montagne de crêpes.

Nous les en remercions !

Dans le même esprit de partage et d'amitié, nous nous sommes retrouvés tout aussi nombreux en juin, autour d'une « auberge espagnole ».

Comme l'année passée, nous participerons au forum des associations, organisé début septembre.

Nous enregistrons les inscriptions pour celles et ceux qui le souhaitent.

Il sera toujours possible de s'inscrire au début des cours tout au long de la saison.

D'ici là, toute l'équipe de Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly vous souhaite de bonnes vacances et vous dit : « à bientôt ! »

**Venez nous rejoindre,
il y a toujours une place pour vous !**

Renseignements et contacts :

Didier 03 87 62 40 07 - Evelyne 03 54 62 79 66





Chœur mixte VIBRATIONS Une chorale à Fleury « VIBRATIONS », un chœur mixte qui existe depuis plus de 30 ans.

Les 60 choristes qui la compose sont dirigés par Anne Victorion une chef de chœur compétente, dynamique et toujours pleines d'idées, accompagnée d'une pianiste talentueuse et d'un guitariste.

Cette année un nouveau spectacle choral intitulé « UN AIR DE FAMILLE » a été présenté en avant première en septembre 2015 à Woippy au profit de la banque alimentaire, dans le grand hall de l'hôpital Schumann en février

et à Marc Sangnier le 28 mai 2016.

Le programme fait la part belle à la chanson française, à ses compositeurs et interprètes. (Balavoine, Le Forestier, Delpéch, Sardou, Juliette, Renan Luce...). Le 6 mars nous avons donné un concert caritatif à Homécourt.

Les répétitions ont lieu tous les vendredi de 20h30 à 22h30 à l'école Marc Chagall de Fleury.

Vous êtes intéressés ?

N'hésiter pas à prendre contact : S. Victorion 6 rue des Roses, 03 87 52 56 99 mail : simone.victorion@neuf.fr

Site vibrations-choeur-mixte.com

Art Culture Création, Danse, Gymnastique rythmique pour vos enfants . L'Association Art Culture Création remercie les fleuriens (parents et enfants) qui nous font de plus en plus confiance au fil des années. Notre réussite est aussi votre réussite.

Fiers de nos succès et des progrès enregistrés par les petites danseuses, les spectacles proposés comme La Reine des Neiges en présence du Père Niel et le Spectacle de fin d'année avec évaluation ont particulièrement plu. Et les enfants ont tous reçu leur diplôme, preuve s'il en est de leur travail et de leur motivation.

Pour cette nouvelle année, la continuité sera de mise mais pas que... des innovations seront proposées à travers toujours plus de modernité et d'écoute des enfants. Des activités créatrices, ludiques et novatrices seront donc à notre programme.

Gisèle, professeur diplômée d'État, assurera **les cours tous les mercredis de 14h à 15h au Gymnase de Fleury, Salle Ronde. Les inscriptions commenceront le mercredi 7 septembre 2016 à 14h. Contact : 03 87 64 37 86**



Associations

Fleury Loisirs : tennis de table

Le tennis de table de Fleury attire toujours de nombreux adeptes. le nombre de joueurs inscrits est à ce jour de 38 personnes, dont 11 enfants de moins de 15 ans. 3 équipes évoluent en championnat COJEP :

L'équipe 1 joue en 3ème division et est classée seconde. Elle passera en 2ème division la saison prochaine.

L'équipe 2 est classée 3ème de la 4ème division

L'équipe 3 est classée 8ème de la 5ème division.

La finale de la consolante (coupe de la ville de Metz) concernant les divisions 3 et 4 a été gagnée par l'équipe de Fleury. Bravo aux participants pour leur résultats.

Nous avons un nouveau sponsor : **Fabrice Dumay** qui a fourni de jolis maillots flockés: « TC Fleury » pour les équipes engagées en championnat. Nous le remercions vivement.



Donc, si ce sport vous intéresse , nous serons heureux de vous retrouver tous les mardis soir à partir de 19h à la salle polyvalente de Fleury.

Fleury Loisirs : « L'Envolée », troupe de théâtre enfants de Fleury Loisirs, nous a offert le dimanche 22 mai un très beau spectacle dans la salle Marc Sangnier à Montigny les Metz. Nous sommes très fiers de ce que les enfants ont accompli sur scène. Ils ont joué 3 pièces de théâtre en y prenant beaucoup de plaisir, et c'est surtout ça le théâtre ! Les enfants ont fait preuve de beaucoup de maturité sur scène et ils n'ont pas à rougir face à de jeunes comédiens plus expérimentés. Notre troupe d'acteurs amateurs a tout d'une grande !

Ce fut une très belle journée, un moment de partage et nous



espérons continuer cette belle aventure avec les enfants encore longtemps. « *Le théâtre est un métier d'enfance et de lumière* »(Claude Jasmin)

L'atelier théâtre s'adresse aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Voici le mail pour ceux qui souhaitent obtenir des renseignements ou s'inscrire en septembre à l'atelier : theatrefleuryloisirs@gmail.com

Merci encore aux enfants et aux parents, bonnes vacances et à très vite ! **Marie et Karine**

**Fleury Loisirs : Marche**

Marcheuses, marcheurs, voici quelques informations concernant l'activité de notre groupe au cours du premier semestre de la saison 2015/2016. Nous marchons classiquement le lundi après midi, si la météo le permet bien entendu. Deux marches ont cependant été annulés pour cause de mauvais temps, ce qui est relativement peu, mais pas non plus le bonheur sans nuage.

Notre concepteur d'itinéraires essaie tant bien que mal de nous faire découvrir de nouveaux panoramas autour de

Metz. Nul doute que dans quelques mois, tels l'oncle Ben, nous serons incollables sur les circuits avoisinants notre cité.

La convivialité, les rires et parfois les grimaces règnent au sein du groupe. A cet égard et pour entretenir la bonne humeur une réflexion de fond est menée pour organiser un repas de fin de saison . Si l'on peut s'exprimer ainsi pour une activité de plein air, la porte est ouverte et tous les nouveaux volontaires seront accueillis comme il se doit.

Des nouvelles de la Tour ?



Depuis septembre 2015, l'association des **Compagnons de la Tour Saint Nicolas Fleury** œuvre dans le bâtiment : l'aventure a commencé par le déblayage et le nettoyage des étages, pour se poursuivre avec la démolition du béton qui recouvre les murs et le démontage des planchers du premier et deuxième étage. L'évacuation des déchets et leur recyclage ont représenté une

grosse part de l'activité. Beaucoup de temps a été nécessaire pour sécuriser et rendre une certaine propreté à ces lieux. Le déroulé des travaux a été soumis à des contraintes, notamment la concomitance des chantiers de construction de part et d'autre de la tour.

Aujourd'hui, le premier étage a retrouvé un nouveau plancher assis sur son niveau de tirants, les marches de l'escalier sont sécurisées et les espaces ont retrouvé leurs volumes tels qu'ils étaient à la construction. L'étalement des voûtes a été démonté. Le chantier de chaussée fond de forme et compactage étant réalisé, les risques d'ébranlement de la structure sont infimes.

La structure porteuse du deuxième étage est en passe d'être réalisée. Afin d'assurer le maintien des murs, la mise en place des tirants se poursuivra à cet étage.

Le samedi 10 décembre, l'association propose de fêter la St Nicolas et organise un marché de Noël sur le site de la tour. Les bénéfices de cette soirée seront bien entendu réinvestis dans le bâtiment.

Les Compagnons seront heureux de partager leur intérêt des vieilles pierres avec ceux qui le souhaitent et sont prêts



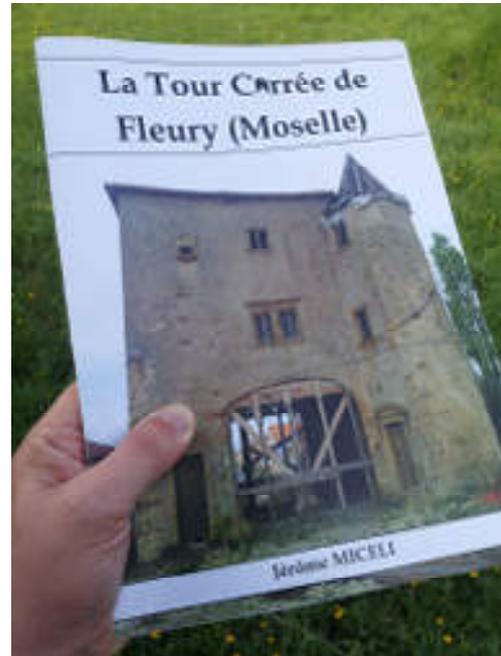
à programmer des visites en respectant, bien sûr, les règles de sécurité.

Les **Compagnons de la Tour** viennent d'éditer un livre sur l'histoire de la Tour. Les bénéfices de la vente du livre permettront de refaire la toiture de la tourelle en ardoise, telle qu'elle était en 1580.

Dans le livre de 90 pages, le lecteur retrouvera un historique du village de Fleury depuis 1139, des détails

sur la composition du village en 1404, des anecdotes culinaires du XVIème siècle, etc.

A propos de la Tour elle-même, on découvrira les premières mentions et descriptions du bâtiment dès 1600, des cartes et plans anciens, de nombreuses photos ancienne et récentes, ou encore la découverte de vestiges de peinture lors des premiers nettoyages. Le chapitre consacré au



pigeonnier nous apprend aussi qu'il pouvait accueillir plus de 400 couples de volatiles !

Pour commander le livre, au prix de 20 euros, les personnes intéressées peuvent se rendre à la Tour un samedi matin lors d'une séance de travaux. Une visite guidée sera alors possible sous réserve des conditions de sécurité.

Il est aussi possible de commander le livre par correspondance en envoyant un chèque de 25 euros (incluant 5 € de frais d'envoi) à l'auteur : Jérôme Miceli, 5 impasse des Vergers, 57580 Lemud.

Renseignements : 06 10 37 55 73.



Le livre est également disponible en mairie

Sport Pour Tous Fleury Pouilly

La saison 2015 – 2016 de Sport pour Tous s'est terminée comme de coutume par une soirée festive, conviviale, chaleureuse avec le pot de l'amitié ainsi que la dégustation d'innombrables salés sucrés préparés par toutes les adhérentes.

Pour la rentrée prochaine qui aura lieu le 5 septembre 2016, voici quelques informations techniques de nos activités.

Tout d'abord l'ambiance dynamique, conviviale et joyeuse fait partie intégrante de nos séances. Il faut savoir que les différentes activités proposées par nos animatrices ont un bienfait pour votre santé et apportent vitalité et bien être au quotidien que ce soit sur le plan physique que mental. Quelques exemples : Les **techniques cardio** à forte dépenses énergétiques dites tendance énergy, comme le **boxing énergy** permettent de développer les capacités cardio respiratoires et réduire les risques de maladies cardio- vasculaires, d'améliorer la coordination et l'agilité, de tonifier et sculpter les principaux groupes musculaires, d'améliorer la densité osseuse et brûler des calories.

Les techniques de musculation dites **tendance Work** permettent de sculpter et tonifier les muscles, d'améliorer la condition physique générale, d'acquérir plus de force et d'endurance dans toutes vos activités.

Les techniques d'expression dites **tendance move**, comme le **latino dance** permettent de s'exprimer à travers des déplacements, chorégraphie mêlant pas de danse et mouvements de gym, d'améliorer la coordination, de s'amuser de de prendre plaisir, d'avoir confiance en soi, de travailler sa mémoire et bien sur brûler des calories.

A ce propos, notre nouveau **cours fitness d'aéro latino danse** (semblable à la **zumba**) a connu un certain succès, quelque 45 personnes l'ont fréquenté, se répartissant sur les deux soirées proposées.

Les techniques douces inspirées du **stretching pilâtes, body relax dites tendance wellness** permettent d'améliorer la posture, l'équilibre, la souplesse des articulations et



l'amplitude des mouvements, de réduire le stress, de ressentir une sensation de bien être et de calme, de se recentrer sur le contrôle de sa respiration.

Toutes ces pratiques se font avec ou sans matériel (ballons, bracelets lestés, élastibands, cordes, bâtons, balles de motricité, gym balles, disques glisseurs, jeux d'indica) et bien sur en musique.

Pour toutes ces bonnes raisons, rejoignez nous, venez bouger, vibrer, danser : C'est votre santé.

Renseignements et inscriptions lors du forum des associations le dimanche 4 septembre 2016 à Fleury, salle Polyvalente.

En attendant d'avoir la joie de vous retrouver à la rentrée du 5 septembre 2016, **Sport Pour Tous** vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Renseignements et contacts :

Evelyne Mallinger, Présidente : Tél. : 03.87.52.68.03

Françoise Deutsch, Assesseur : Tél. : 03.87.52.56.06

Consultez nos pages 'perso' sur

<http://www.vernois57.free.fr> Rubrique sport ou sur Google Vernois 57, Sport Pour Tous

Le conseil de fabrique vous informe que les renseignements concernant la permanence du secrétariat, la préparation aux sacrements (baptême, communion, confirmation, mariage, réconciliation, visite aux malades et obsèques) les sites à consulter ainsi que les relais paroissiaux à contacter sont affichés à la porte de l'église.



Préparation de la fête patronale



A l'invitation du Comité des Fêtes, l'ensemble des associations fleuriennes s'est réuni pour la deuxième fois cette année en salle de mairie. Étaient présentes : l'AIPE, la Villageoise, Sports pour Tous, Sport Culture Loisirs, le Kany Club, les Compagnons de la Tour Saint Nicolas Fleury et le Tennis Club. Étaient excusées : Le Fleury Football Club et Fleury Loisirs.

A l'ordre du jour : la préparation de la fête patronale. Après en avoir débattu, il a été décidé d'organiser un repas dansant le samedi soir et de maintenir les animations traditionnelles sur les deux jours comprenant l'inauguration le samedi vers 17h avec les habitants et

les élus, et le dimanche, vide grenier toute la journée avec fête foraine, casse croûtes, tournée des rubans et diverses animations.

Toutes les associations, par leur présence, montrent bien leur attachement à maintenir cette tradition et l'engagement de chacun à faire de ces deux journées un succès.

Les associations vous invitent tous à venir nombreux participer à cette fête annuelle placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. **Rendez-vous le samedi 11 et le dimanche 12 septembre.**

A vos agendas !

Pour la 3^{ème} édition, **la journée des associations** se déroulera le **dimanche 4 septembre** de 14h à 18h dans la salle polyvalente de Fleury

Nouveauté cette année, nous invitons les artistes de Fleury à présenter leur savoir-faire lors de cette manifestation aux côtés de nos associations

Pour cela, n'hésiter pas à vous rapprocher de la mairie avant le 15 août soit directement ou soit par mail :

mairie@fleury.fr



FLEURY

RL du 15/01/2016

La microcrèche est ouverte!



Elle était très attendue, elle a ouvert le 5 janvier. La microcrèche Crechendo peut accueillir simultanément dix enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans, encadrés par trois éducatrices de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture.

Quatre professionnelles diplômées d'État sont en charge des enfants.

Bonne nouvelle pour le secteur de Metz-sud: une microcrèche est ouverte depuis le 5 janvier à Fleury. Installée dans une maison de plus de 100 m², louée par le SIVOC (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de Fleury-Fleury, la microcrèche accueille déjà plusieurs enfants, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h00, et pendant les vacances scolaires. Alexandrine Poque et Delphine Bauby sont les postures de ce projet.

Comment s'organise cette structure?
Alexandrine POQUE : « La crèche est fondée sous le statut associatif des Initiatives des Terres de la Moselle. Nous avons des subventions de

la Caisse d'allocation familiale (Caf), de la Mutualité sociale agricole (MSA), de la Région pour les emplois et aussi le Centre Activo pour la gestion financière. »
Delphine BAUBY : « Dans une maison totalement rénovée, la crèche peut accueillir simultanément dix enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans. L'accueil va d'un à cinq jours par semaine. Les participations hebdomadaires des familles sont proportionnelles à leurs revenus. Il y a une salle de psychomotricité, une grande pièce à vivre et deux chambres avec

ring lits chocote. Il y a aussi une salle de change, et des toilettes adaptées aux tout petits. »
Combien de personnes y travaillent?
Alexandrine POQUE : « Nous avons trois quatre emplois. Nous sommes trois éducatrices de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture, toutes diplômées d'État. »
Delphine BAUBY : « Notre fonction professionnelle exige d'être à l'écoute des parents et disponible pour les enfants. »

« Notre fonction professionnelle exige d'être à l'écoute des parents et disponible pour les enfants, afin d'instaurer un climat de confiance réciproque et d'assurer une bonne continuité

Cela fleurait bon à Fleury

RL du 04/02/2016



FLEURY. À l'invitation de la municipalité, 130 Fleuriliens, soit plus de 10 % de la population du village, ont participé au repas des aînés. Après ses vœux formulés à l'assemblée, Jean-Paul Eckenfelder, maire, a évoqué cette période de restrictions budgétaires, abordant le déchéquetage des cantons, celui de la nouvelle région. Et il a émis certains doutes sur leurs utilités et la précipitation de s'engager sur de nouveaux regroupements alors que certains ne sont pas terminés. Toutefois, Jean-Paul Eckenfelder reste optimiste pour 2016. Les vœux pourront être relayés : le lotissement en cours sera terminé, sans frais pour la commune. Une nouvelle association Les Compagnons de la Tour est arrivée dans la commune. Un nouveau service de microcrèche voit le jour et bonne nouvelle, la population augmente, ce qui devrait se confirmer par le recensement qui débutera bientôt.

RL du 16/04/2016

Boulodrome rénové



FLEURY. Les ouvriers communaux, épaulés par des conseillers municipaux, ont procédé à la rénovation du boulodrome situé à l'arrière de la salle polyvalente. Richard Cason, responsable de la section pécanque de l'association Fleury Loisirs explique : « Cela fait plus de sept ans que la section existe et nous sommes une petite vingtaine d'adhérents. Nous sommes bien sûr sociaux de l'initiation. Les abords sont fleuris et nous avons des bancs pour nous reposer entre les parties. »

FLEURY

RL du 14/04/2016

Acteurs de leur jumelage

travaux par les élus de Lussac-les-Eglises et de Fleury: le jumelage des deux villages va vivre aussi avec la participation des élèves de l'école primaire Mère-Chantal. La charte de jumelage a été signée le 10 avril 2015, entre les communes qui expriment le souhait de voir l'ensemble des échanges culturels, associatifs et scolaires.

Sarahine Fey, directrice de l'école maternelle et conseiller municipal, avec l'aide de Jean-Claude Réard, conseiller municipal, vont mettre en place un projet pédagogique entre les écoles des deux communes jumelées.

Jean-Claude Réard explique : « On ne s'attendait pas à autant d'acteurs, il faudra insister pour s'investir dans notre projet qui se déroule au l'école maternelle pendant les sept à dix heures hebdomadaires. »

Sarahine Fey conclut : « Nous avons décidé de faire

« Notre fonction professionnelle exige d'être à l'écoute des parents et disponible pour les enfants, afin d'instaurer un climat de confiance réciproque et d'assurer une bonne continuité



Une première réunion a eu lieu pour un des cinq groupes d'écoles qui vont faire vivre le jumelage entre Fleury et Lussac-les-Eglises en Haute-Vienne.

« Nous avons décidé de faire

« Nous avons décidé de faire

« Nous avons décidé de faire

RL du 10/05/2016

Les petits plaisirs du marché fermier



FLEURY. Entrer dans un marché fermier, c'est avoir la certitude de ressentir des émotions plutôt agréables. Les yeux reconnaissent les couleurs et la richesse des sons. La mémoire olfactive entre en action, et la mémoire gustative stimule déjà les glandes salivaires. Les contours des souvenirs gourmands se précisent, ils sont authentiques, sensoriels et vivants. Le goût des bonnes choses commence dès le plus jeune âge.

FLEURY, entre 350 et 200 millions d'années (MA)



1. Nous sommes à l'ère primaire au Carbonifère vers 350 MA

Les continents se déplacent désormais massivement vers le nord. Ces mouvements entraînent des collisions entre les plaques américaine, nord-européenne et africaine puis un peu plus tard asiatique.

Ces chocs vont entraîner la formation d'une chaîne de montagnes : le massif Hercynien.

Cette montagne se situe dans toute l'Europe, une partie de l'Amérique du Nord et le nord de l'Afrique (ces trois continents étaient alors collés). Le soulèvement de la chaîne Hercynienne sera à l'origine des Ardennes et des Vosges pour la Lorraine.

Dans toute l'Europe, de nouvelles îles, séparées par des bras de mer qui vont devenir des lagunes, apparaissent. En montagne des lacs vont se former. Ces terres prêtes à recevoir la vie sont conquises par les algues, puis par les plantes. Ensuite elles sont recouvertes par une végétation abondante et luxuriante de fougères, de prêles géantes et de conifères (les plantes à fleurs n'existent pas encore). Les ancêtres des insectes, à mi-chemin entre nos crustacés et nos scorpions s'aventurent sur la terre ferme. Quelques "poissons" dont les nageoires permettent des déplacements terrestres y font escale. L'oxygène abondant est rejeté par la végétation. Les espèces animales apprennent à respirer ce nouvel air et développent de véritables poumons qui permettent aux "batraciens" de sortir définitivement de l'eau.



La Lorraine au Carbonifère

La Lorraine à cette époque se situe donc dans cette chaîne montagneuse hercynienne. Fleury connaît alors un climat chaud et humide, de type tropical.

Dans ce massif montagneux, l'emplacement de Fleury se situe dans un grand lac, pas trop loin du rivage. Ce lac est entouré de forêts aux arbres et plantes gigantesques qui recouvrent les terres émergées. Parfois le lac est hors d'eau et la forêt en occupe aussi le fond. Mais périodiquement à la suite d'affaissements du sol ou d'une élévation du niveau des eaux, la nouvelle forêt va encore disparaître en créant de grandes quantités de débris végétaux.

Ces amas de bois, d'écorces et de feuilles sont recouverts par des dépôts de terre et d'alluvions sur lesquels une nouvelle forêt prend naissance. A l'abri de l'air les débris végétaux ne pourrissent pas mais commencent à se transformer en charbon, qui sera exploité plus tard dans la région de Forbach Merlebach. Les veines de charbon sont dans cette zone moins profondes donc plus faciles à exploiter que dans le reste de la Lorraine.

Le lac s'étendait de la Sarre à l'est jusqu'à la région de Bar le Duc à l'ouest en passant par Fleury, et vers le Sud dans la région de Mont sur Meurthe (sud de Lunéville). La ligne Metz-Gorze délimitait la bordure nord du lac. A Pont-à-Mousson la couche se situe actuellement à -5000 m.



--- limites du lac en Lorraine



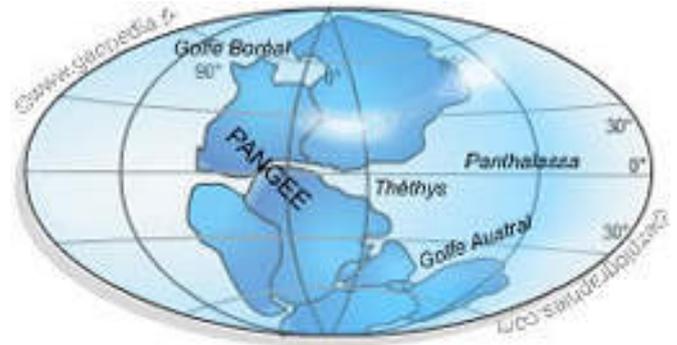
Troncs, branches et feuilles de fougères géantes

Il y a bien longtemps ..



Fleury, au Carbonifère

Le début de l'ère secondaire va être marqué par une extinction massive des espèces sur la planète. La disparition



de près de 80% des espèces va totalement bouleverser l'ordre écologique. Cette nouvelle donne va profiter aux grands reptiles qui vont devenir les maîtres de la Terre. C'est le début de l'ère des dinosaures.

Au Trias, la pluie va éroder les roches, des rivières vont transporter les sédiments. Sous Fleury nous retrouvons ces alluvions sous forme de grès (grès vosgiens, grès à voltzia...) qui nous permettent d'avoir un réservoir aquifère. Vers 240 MA la mer revient, la montagne est érodée, les calcaires vont se déposer au fond de cette mer. Dans des lagunes du sel va se déposer du côté de Nancy où l'exploitation continue et du côté de Dieuze-Sarralbe où toute exploitation a cessé. Ce sel sert actuellement pour le déneigement des routes et l'industrie.

Greiber Gabriel

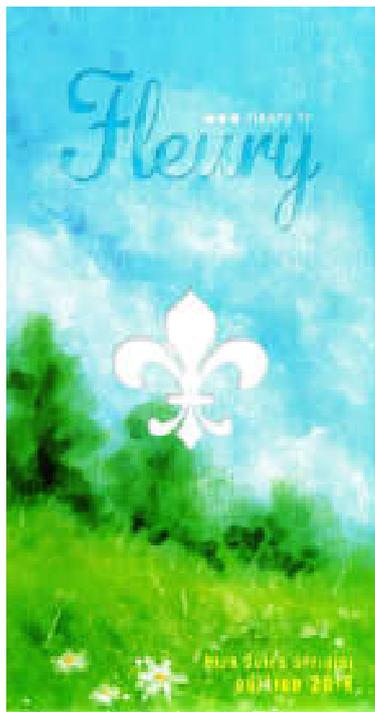
2. Nous sommes à l'ère primaire au Permien entre 300 et 250 MA

La chaîne Hercynienne du carbonifère se détruit sous l'érosion. Comme toutes les montagnes, elles naissent, elles grandissent et elles finissent par disparaître. Son histoire aura duré 230 MA. (l'histoire des Alpes a commencé il y a 200MA et elle n'est pas terminée). A la fin de cette ère primaire, la vie a conquis toutes les niches écologiques de la planète. Les conditions climatiques rigoureuses vont être marquées par une grande sécheresse mondiale.

3. Nous sommes à l'ère secondaire, au Trias entre 250 à 200 MA.



Fleury, aujourd'hui : rue de Nauviale



Nouveaux habitants et nouveau plan.....

Bienvenue aux nouvelles fleuriennes et aux nouveaux fleuriens, nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre village qui est désormais le vôtre.

De nombreuses associations animent notre village, contactez-les, vous trouverez un accueil chaleureux. Et si vous avez la fibre associative, rejoignez-les !

Un livret d'accueil est à votre disposition en mairie, vous y trouverez de nombreux renseignements dont les démarches à effectuer dès votre installation.

Vous remarquerez qu'un nouveau plan de Fleury s'est glissé dans votre Lys Infos. Désormais les rues Lucien Albert, de Nauviale, du Champ Doua et du Patural n'auront plus de secret pour vous !

Vous découvrirez de nombreuses promenades à travers le village et dans la campagne environnante.

Rue Lucien Albert, Maire de Fleury de 1959 à 1995.

Rue de Nauviale : Village d'Aveyron ayant accueilli des expulsés de Fleury de 1940 à 1945.

Rue Champ Doua et rue du Patural : ancienne dénomination des parcelles agricoles où s'est implanté le lotissement "Les résidences de Fleury".

La septième édition du **marathon Metz Mirabelle** se déroulera le 9 octobre 2016.

Cet important événement du calendrier sportif est la seule manifestation de ce type en Lorraine

L'an dernier se sont près de 4000 coureurs qui, après la traversée du centre ville de Metz, ont foulé le macadam de la campagne messine. Le parcours emprunte depuis plusieurs années des voies de notre commune. Il est très apprécié des coureurs car il représente un bon équilibre entre les rues de la cité historique et le charme du village du sud messin. Les participants sont également très sensibles à la qualité de l'accueil à laquelle de nombreux bénévoles de notre commune contribuent chaque année.

Nous tenons à nouveau à les remercier et à leur donner rendez vous le 9 octobre 2016.

Attention : Cet évènement entraîne des restrictions de circulation strictes pendant la durée de l'épreuve. Vous en serez informés par avance afin de pouvoir prendre vos dispositions.



Non, la crotte de chien ne porte pas bonheur !

Même collée à votre semelle .

.Même pour les ouvriers communaux qui nettoient les trottoirs et tondent les pelouses !

Les chiens ne sont pas en cause, les maîtres oui ...

Et pas d'excuses, les sacs à déjections sont gratuits en mairie



Brèves

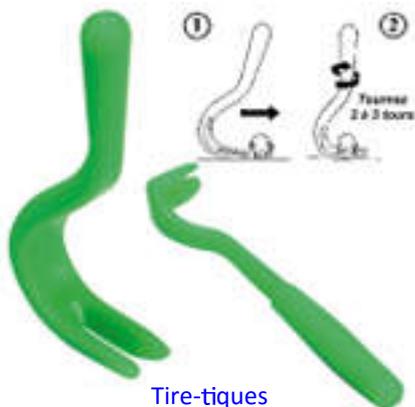


Promeneurs, méfiez-vous des tiques... ou comment prévenir la maladie de Lyme

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est une maladie infectieuse, non contagieuse, causée par une bactérie transmise à l'Homme par les tiques. La transmission se fait par piqûre d'une tique infestée et le risque de transmission de la bactérie est d'autant plus grand que le temps de contact avec la peau est prolongé.

Ces tiques sont des parasites de très petite taille, mais visibles à l'œil nu, qui vivent sur les herbes et les feuilles et se complaisent dans les milieux humides. On les rencontre donc dans les forêts, prairies mais également dans les espaces verts des villes (parcs et jardins).

Le risque de piqûre de tiques est particulièrement important du début du printemps jusqu'à fin de l'automne, période propice aux sorties de plein air.



Tire-tiques

À retenir

COMMENT ÉVITER LES PIQÛRES DES TIQUES ?

- Éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons).
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.

COMMENT EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE MALADIES PAR LES TIQUES

- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité en pleine nature puisque la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue.
- En cas de piqûre, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tique.

BORRÉLIOSE DE LYME

IL FAUT CONSULTER UN MÉDECIN DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS :

- en cas d'apparition d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend (érythème migrant), dans le mois qui suit la piqûre.

Le médecin pourra vous prescrire un traitement adapté qui permettra d'éviter l'apparition de complications potentielles.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ans.alsace-champagne-infanterie-lorraine.sante.fr

Arrêté n°7/2012 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (extraits)

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. **ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, les samedis que de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

Article 4 - En cas de non-respect des conditions d'emploi homologué de matériels d'équipements de quelque nature qu'il soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou les propriétés privées, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudices des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Article 5 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit

troublée notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

Article 6 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Un autre choix pour FLEURY

Fidèles à leurs valeurs, les élus minoritaires ont défendu leur points de vue lors de l'adoption du budget 2016 (conseil municipal du 13 avril 2016):

Le budget 2015 prévoyait des dépenses de fonctionnement à la hausse et 310.000€ d'investissement que nous jugions inopportuns et/ou improvisés : tour 160.000€, acquisition maison Streiff 100.000€, agrandissement boulangerie 50.000€. Ces dépenses n'ont pas été réalisées, le fonctionnement a baissé (peut être sommes nous écoutés?). Dans ces conditions, nous avons approuvé les comptes administratifs de l'année passée.

Le projet de budget 2016: nous ne l'avons pas voté pour les raisons suivantes:

les dépenses de fonctionnement augmentent (+6%) notamment pour indemniser un conseiller (1),

le maire inscrit 95.000€ de travaux pour la tour. Notre position est constante: la commune participe mais ce n'est pas au contribuable de supporter la totalité des dépenses. Le lotisseur, qui a une responsabilité dans cette affaire, doit également participer aux travaux et le maire de Fleury doit trouver des co-financements, dons, subventions comme il l'avait annoncé lors de la réunion publique du 13 mai 2015. Pour le moment rien ne vient et, c'est le contribuable qui supporte la totalité de la charge financière; Elle sera douloureuse lorsqu'il s'agira de refaire les façades, la toiture et les huisseries pour ne parler que de l'extérieur de l'édifice. (2).

nous avons demandé que la rénovation de la rue Notre Dame soit étudiée en 2016 pour programmer les travaux en 2017-18. Notre proposition est rejetée, le maire et sa majorité inscrivent au budget 35.000€ pour l'enfouissement de deux poteaux électrique (selon les dires du maire) rue de l'église. Pour nous, ces travaux d'embellissement ne sont pas prioritaires. Pour le maire, ils le sont et la rue Notre Dame attendra. Les riverains apprécieront!

Rue de la forêt, 65.000€ sont prévus pour enfouir l'électricité. Nous sommes favorables au principe mais surpris par l'absence d'anticipation. Pour réduire la facture il suffisait de placer une gaine en attente dans la fouille réalisée il y a deux ans pour l'assainissement. Interrogé, le maire indique que c'était impossible. Nous avons vérifié: rien ne s'y oppose et le contribuable paiera pour le manque de vigilance de la commission travaux,

Le budget prévoit 10.000€ pour l'acquisition d'un terrain (?). Interrogé, le maire n'a pas voulu dire de quel terrain il s'agissait (curieuse manière d'informer!). Nous pensons qu'il s'agit de l'accès à la station de relevage rue Notre Dame, Le maire et sa majorité persistent à vouloir vendre le terrain Langer (160.000€ en recette). Nous considérons que c'est une triple erreur: 1) on ne vend pas son patrimoine pour boucler un budget, 2) ce terrain est la seule parcelle constructible appartenant à la commune, sa situation face à la mairie en fait un terrain stratégique, 3) c'est la seule possibilité pour les élus de pendre des initiatives et d'aménager ce terrain pour répondre aux besoins de la cité. Visiblement la majorité n'a ni l'envie ni la capacité de valoriser ce bien communal et préfère le céder au privé pour construire encore de nouvelles habitations. Les élus minoritaires vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances.

(1) Indemniser un conseiller méritant (2.736€/an) ne nous gêne pas. Dans un contexte difficile, nous aurions préféré une stabilisation des indemnités de fonction, le maire, et ses 3 adjoints acceptant une baisse pour lisser la nouvelle charge. Après tout, le Président de notre nouvelle région revoit à la baisse les indemnités des conseillers régionaux. Pourquoi pas à Fleury ?

(2) Saluons au passage les Compagnons de la tour qui sont bien les seuls à avancer.

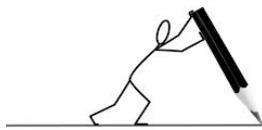


Rue Lucien Albert

Jeux

				8			
			5		6		
		8	4	7	9	6	
	4	1				3	8
3		2				9	1
	6	9				5	2
		6	7	4	8	1	
			6		5		
				3			

				5			
			6		1		
		1	7	3	8	4	
	6	7				1	3
8		9				7	4
	1	3				8	5
			2	9	7	6	5
				3		5	
					2		



			3		9		
	1	9				5	3
			6		8		



				7			
			6		1		
		6	9	3	8	5	
	4	1				3	9
7		2				8	5
	9	3				7	6
		7	1	9	3	2	
			4		7		
				2			

						9							
					4								
					8			7	5				
							8	3	6	2	1		
							8	9			3	2	
6							7				5		8
							2	4			7	9	
								5	8	3	1	6	
									9		6		
										7			

2	9	4	1	8	7	3	6	5
5	3	7	6	4	2	1	9	8
3	6	1	9	3	5	4	2	7
8	4	8	5	7	1	2	3	9
1	7	5	2	9	3	8	4	6
3	2	9	8	6	4	7	5	1
7	1	6	4	2	9	5	8	3
4	8	3	7	5	6	9	1	2
9	6	2	3	1	8	6	7	4
8	3	1	7	9	4	2	5	6
4	6	6	1	8	2	3	7	9
7	2	3	6	3	6	8	1	4
7	8	4	2	9	1	3	6	5
1	9	3	6	5	7	2	4	8
6	6	2	4	3	8	1	9	7
4	7	8	3	6	5	9	1	2
5	2	1	7	4	9	8	3	6
9	3	6	8	1	2	5	7	4
2	4	5	9	7	3	6	8	1
8	6	9	1	3	4	7	5	2
3	1	7	5	8	9	4	2	6
8	6	4	3	1	6	9	2	7
2	3	8	4	9	7	5	8	1
1	7	9	2	5	8	4	6	3

SUDOKU

Agenda des manifestations

- Dimanche 04 septembre 2016
Journée des associations organisée par la commune
 - Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016
Fête patronale organisée par les associations et le Comité des Fêtes
 - Dimanche 25 septembre 2016
Marché aux plantes organisé par le Comité des Fêtes
 - Dimanche 16 octobre 2016
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes
 - Samedi 10 décembre 2016
Marché de Noël organisé par les Compagnons de la Tour
- (retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site www.fleury.fr)

Associations

- A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)**
Présidente Séverine Perriot. Tél. : 06 84 40 18 29
- ART CULTURE CREATION**
Président Philippe Lochon. Tel. : 03 87 64 37 86
- CHORALE LA VILLAGEOISE**
Présidente Jeannette Cleda Tél. : 03 87 52 50 48
- FLEURY FOOTBALL CLUB**
Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56
- FLEURY LOISIRS**
Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12
- KANY CLUB**
Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81
- LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY**
Président Thierry Redeler. Tel. : 06 07 03 45 33
- SPORT CULTURE LOISIRS**
Président Didier Briot. Tél. : 03 87 62 40 07
- SPORT POUR TOUS**
Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03
- TENNIS CLUB**
Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38